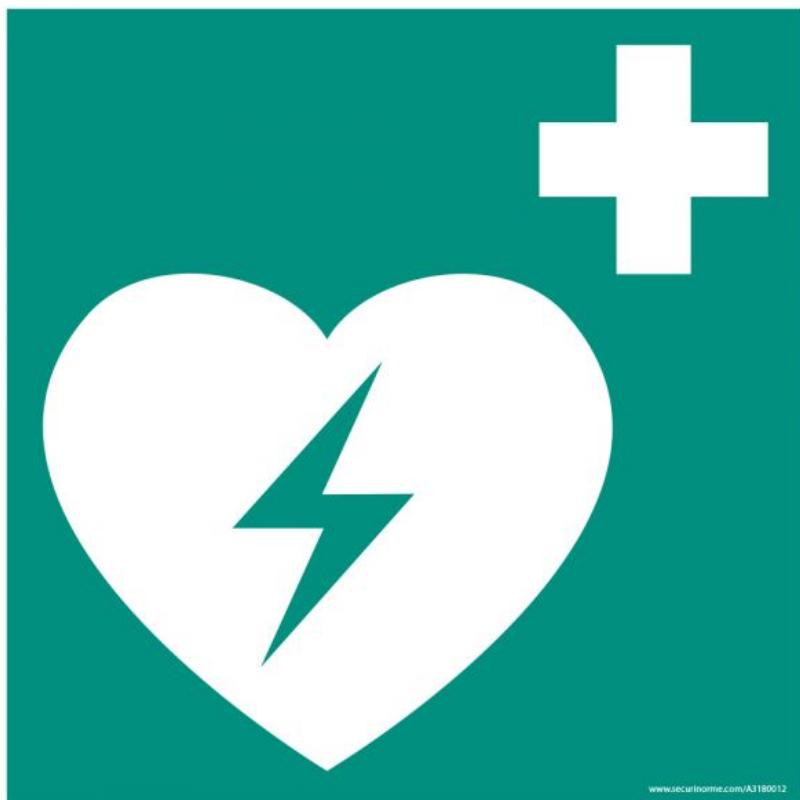


Panneau DAE ISO EN 7010 - Défibrillateur automatique expert pour le coeur - E010

Référence : A3180011



DESCRIPTION :

Notre **signalétique Défibrillateur** fait partie de notre gamme de pictogrammes de **premiers secours**.

Il vous sera indispensable pour la **signalétique** dans vos établissements recevant du public et votre lieu de travail.

INFORMATION PRODUIT

Notre **signalétique Défibrillateur** fait partie de notre gamme de pictogrammes de **premiers secours**.

Il vous sera indispensable pour la **signalétique** dans vos établissements recevant du public et votre lieu de travail.

Attirant avec sa couleur verte et facilement compréhensible, ce **pictogramme "Défibrillateur"** permet d'indiquer et d'identifier la présence d'un défibrillateur en cas d'urgence ou d'incident.

Notre **pictogramme** est certifié par la norme européenne **ISO 7010** et est donc universel. Deux formats ainsi que deux matières différentes sont disponibles en fonction de vos besoins.

Caractéristiques

- **Matières** : PVC laminé ou vinyle souple autocollant
- **Pictogramme** : Défibrillateur
- **Coloris** : pictogramme blanc sur fond vert
- **Forme** : Carré
- **Dimensions** : 250 x 250 mm ou 125 x 125 mm
- **Utilisation** : intérieur pour le vinyle souple autocollant / intérieur et extérieur pour le PVC laminé

Ce pictogramme est **conforme à la norme ISO EN 7010**.



Par Courrier

408 rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 74 09 47 01
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.securinorme.com
mail : contact@securinorme.com

La [norme ISO EN 7010 sur les pictogrammes de sécurité](#) est **obligatoire depuis le 1er janvier 2014**. Elle harmonise la signalétique de sécurité afin de la rendre compréhensible par tous au niveau international.

Toute nouvelle installation de panneaux doit être conforme à cette norme et présenter les pictogrammes conformes.

Pour les panneaux déjà installés, la réglementation ne vous impose pas de les changer. Toutefois, il est **fortement conseillé de les mettre aux normes** pour éviter toute confusion.

Pour faciliter l'accès au défibrillateur automatisé externe, il faut mettre en place une **signalétique**, conformément à l'arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des collectivités territoriales de l'article R. 123-58 du **décret du 19 décembre 2018**.

En effet, il existe donc plusieurs panneaux permettant d'identifier rapidement où se trouve un **défibrillateur automatisé externe**.

Ces panneaux doivent posséder la norme **ISO EN 7010** depuis le 1^{er} janvier 2014. Toute nouvelle installation de panneaux doit être conforme à cette norme et présenter les pictogrammes conformes.



Ce que dit la loi Décret du 19 décembre 2018 relatif aux défibrillateurs automatisés externes :

Pour faciliter l'accès au défibrillateur automatisé externe, il faut mettre en place une **signalétique**, conformément à l'arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des collectivités territoriales de l'article R. 123-58 du **décret du 19 décembre 2018**.

En effet, il existe donc plusieurs panneaux permettant d'identifier rapidement où se trouve un **défibrillateur automatisé externe**.

Ces panneaux doivent posséder la norme **ISO EN 7010** depuis le 1^{er} janvier 2014. Toute nouvelle installation de panneaux doit être conforme à cette norme et présenter les pictogrammes conformes.

Tableau des déclinaisons possibles

Réf. A3180009 Dimensions - 125 x 125 mm, Modèle - PVC

Réf. A3180010 Dimensions - 250 x 250 mm, Modèle - PVC

Réf. A3180011 Dimensions - 125 x 125 mm, Modèle - Vinyle Souple Autocollant

Réf. A3180012 Dimensions - 250 x 250 mm, Modèle - Vinyle Souple Autocollant



Par Courrier

408 rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 74 09 47 01
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.securinorme.com
mail : contact@securinorme.com